

## Pôle Musique et Danse

Formation Initiale \*

Formation Continue\*\*

### FICHE DE CANDIDATURE Année 2019

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / 19..... Lieu de naissance : .....

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

N° INE (BEA) : \_\_\_\_\_

Nationalité : ..... Situation de famille : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

 fixe : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  portable : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Adresse e-mail : .....

Désire s'inscrire au concours d'entrée du Pôle Musique et Danse dans : (consulter l'annexe jointe)

- la discipline : .....
- le domaine : .....
- l'option : .....

Si vous vous présentez dans plusieurs disciplines, remplissez une fiche de candidature pour chaque discipline.

**\*L'accès à la formation initiale** au Diplôme d'État de professeur de musique est conditionné à la réussite d'un concours qui est ouvert aux candidats justifiant des trois conditions suivantes :

être titulaire :

- d'un Diplôme National d'Orientation Professionnelle de Musicien (DNOP) ou d'un Diplôme d'Études Musicales (DEM)\* ;
- du Baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence ;
- ne pas avoir interrompu son cursus d'études musicales en formation initiale depuis plus de deux ans.

\* Pour les candidats en attente d'obtention du DNOP ou du DEM complet, merci de fournir une attestation de récompense et une attestation justifiant de votre attente de résultats (convocation aux examens, attestation du Conservatoire). Dès l'obtention du Diplôme complet, merci de faire parvenir le justificatif dans les meilleurs délais.

- Si vous n'êtes pas titulaire de l'un de ces diplômes vous devrez joindre à votre dossier une demande de dérogation adressée au directeur de l'établissement, en joignant tout document (formation, expérience artistique) susceptible d'établir que votre niveau est comparable à celui requis ; une commission peut autoriser certains candidats à présenter le concours sans DEM.

**\*\*L'accès à la formation continue au Diplôme d'État de professeur de musique est conditionné à la réussite à un examen d'entrée, ouvert aux candidats ayant interrompu leur cursus d'études musicales en formation initiale depuis plus de deux ans, et remplissant l'une des conditions suivantes :**

- justifier d'une expérience d'enseignement en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années, à raison de cinq heures par semaine au moins sur trente semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel ;
- justifier d'une pratique professionnelle en qualité de musicien d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par quarante huit cachets sur deux ans ;
- être titulaire du Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou du Diplôme National d'Orientation Professionnelle de Musicien (DNOP), et exercer une activité d'enseignement en qualité de salarié à raison de cinq heures par semaine au moins, ou être engagé dans une démarche de réorientation professionnelle.

#### **PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT :**

##### **I- avec le dossier de candidature (tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte)**

- o une lettre de motivation et un CV
- o les photocopies du DNOP ou du DEM et du baccalauréat ou équivalence
- o les photocopies des autres diplômes musicaux et généraux le cas échéant
- o les photocopies des vos contrats de travail ou attestations d'employeur, justifiant de votre expérience professionnelle (**pour les candidats en formation continue**)
- o un chèque de 40 € pour frais de dossier à l'ordre de la **régie de recettes ESAL CEFEDM** (1 pour chaque dossier)
- o 2 photos d'identité (dont 1 à coller en haut à droite de cette page)
- o une photo numérique à envoyer par mail à : [pmd@esalorraine.fr](mailto:pmd@esalorraine.fr)

**II- Je ne remplis pas les conditions ci-dessus et souhaite que mon dossier soit présenté à la Commission**

##### **III- Le jour de l'examen d'entrée veuillez vous munir de :**

- o une pièce d'identité avec une photographie
- o deux exemplaires de chacune des œuvres interprétées lors des épreuves orales (N.B.: La photocopie est illégale.)

**A retourner au Pôle Musique et Danse de l'EPCC ESAL pour le 15 mars 2019 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.**

## FORMATIONS

### Générale

- Baccalauréat série : ..... Année d'obtention : .....  
Lieu d'obtention : .....

*Ou*

- DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) : ..... Année de validation : .....  
*s'il y a lieu*

Études universitaires : .....  
Nom de l'université : .....

NB: Pour les diplômes étrangers se référer à la « Note sur les reconnaissances de diplômes ».

### Musicale

Vous êtes titulaire :

- d'un DNOP ou d'un DEM de : .....  
délivré par le CRR ou le CRD de : .....Année d'obtention : .....

**Autre(s) instrument(s)** : (préciser l'établissement, la durée de pratique, le niveau atteint, le dernier diplôme atteint, la date)

.....  
.....

- Combien de fois vous êtes vous présenté(e) au concours d'entrée à la formation au Diplôme d'Etat dans un Pôle Supérieur ou Cefedem ? .....  
Dans quelle(s) discipline(s) ? .....  
Dans quel(s) Pôle / Cefedem ? .....

- Cette année avez-vous postulé pour le concours d'entrée à la formation au Diplôme d'Etat dans un autre Pôle Supérieur ou Cefedem ?  oui  non

Si oui, dans quelle(s) discipline(s) ? .....

Si oui, dans quel(s) Pôle(s) / Cefedem ? .....

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLE (à compléter uniquement pour les candidats en Formation Initiale)

Activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) actuelle(s) ou prévue(s) en parallèle de vos études :

Nature de l'emploi	Volume horaire hebdomadaire	Employeur Collectivité/Association

**SITUATION PROFESSIONNELLE (à compléter uniquement pour les candidats en Formation Continue)**

- Je justifie d'une expérience d'enseignement en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années, à raison de cinq heures par semaine au moins sur trente semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel.
  
- Je justifie d'une pratique professionnelle en qualité de musicien d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par quarante huit cachets sur deux ans.
  
- Je suis titulaire du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM) ou du Diplôme National d'Orientation Professionnelle de musique (DNOP).
  
- J'exerce une activité d'enseignement en qualité de salarié à raison de cinq heures par semaine au moins ou être engagé dans une démarche de réorientation professionnelle.
  
- Je justifie avoir interrompu mes études musicales en formation initiale depuis plus de 2 ans.

**Activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) actuelle(s) :**

Dates de début et de fin d'exercice professionnel	Nature de l'emploi	Volume horaire hebdomadaire	Employeur Collectivité/Association

**LISTE DES ŒUVRES CHOISIES pour l'épreuve d'interprétation**

Un programme d'une durée globale de 20 mn au maximum.

**TRÈS IMPORTANT** : consulter le document joint « Déroulement des épreuves par discipline » pour savoir quel type de programme vous devez présenter au concours d'entrée du Pôle Musique et Danse de l'EPCC ESAL.

Liste des œuvres choisies :

Compositeur (nom, prénom)	Titre complet (précisez suivant le cas : le n° d'opus, la tonalité, le mouvement ...)

Le Pôle Musique et Danse peut éventuellement, mettre à votre disposition, **sur demande écrite**, une chaîne hi-fi, des percussions, un clavecin, un ampli....

Il appartient aux candidats de venir avec leur(s) accompagnateur(s).

Le Pôle Musique et Danse peut éventuellement transmettre une liste d'accompagnateurs sur demande.

Fait à .....

Le ..... / 2019

Signature :